

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 54 (1962)
Heft: 7-8

Artikel: La prévision de l'emploi : condition d'une croissance économique équilibrée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La prévision de l'emploi : condition d'une croissance économique équilibrée

La science, parfois déconcertante, s'insinue dans toutes les activités humaines. La tâche des syndicalistes est d'assimiler ces matières pour en tirer ce qui leur paraît utile à la défense des intérêts bien compris des travailleurs. Dans le résumé que nous publions ci-dessous, dont l'OCDE porte d'ailleurs la responsabilité, certains s'inquiéteront peut-être de l'affirmation du professeur Fourastié: «le plein emploi en période de croissance économique est incompatible avec la stabilité de l'emploi». Le contexte de cette phrase sybilline les convaincra probablement de la justesse de l'argument. En revanche, beaucoup d'entre nous éprouveront une certaine méfiance envers la formation professionnelle accélérée qu'envisage le conférencier pour résoudre le problème du manque de main-d'œuvre qualifiée. Dans un pays où l'apprentissage est une ancienne tradition qui renouvelle constamment les générations de travailleurs qualifiés, semblable innovation risquerait d'encourager les jeunes gens à recourir à ce moyen plus rapide et meilleur marché d'obtenir un titre de capacité. Il est vrai que la loi fédérale sur la formation professionnelle, pour ce qui nous concerne, même dans la version révisée, prévoit que quiconque a été formé aux travaux d'une profession pendant une période représentant au moins le double du temps imposé à l'apprentissage doit être admis à se présenter aux examens de fin d'apprentissage. Mais il s'agit d'une exception, assortie de conditions rassurantes pour l'intégrité de règles de droit valables pour tous. Cette exception légale ne menace donc aucunement l'institution que nous tenons à sauvegarder. Il est vrai que tous les pays du monde ne sont pas dans la même situation favorable. Surtout quand deux guerres mondiales meurtrières ont sérieusement réduit le nombre des jeunes gens. Même en tenant compte de ces circonstances particulières, il semble que le meilleur moyen de résoudre le problème de la relève professionnelle et technique est de favoriser par des apports économiques et sociaux les jeunes qui désirent faire un apprentissage. — *Réd.*

Lors d'une session internationale d'études sur les techniques de prévision de l'emploi organisée dernièrement à Bruxelles par l'OCDE, quatre rapports mettant en lumière différents aspects de ce problème ont été présentés. Trois de ces rapports se référaient plus spécifiquement aux méthodes utilisées au cours des dernières années en matière de prévision de l'emploi dans trois pays européens, à savoir: la France (J. Fourastié), les Pays-Bas (P. de Wolff) et la Suède (Sten-Olof Döös), tandis que le professeur J. Tinbergen était chargé de faire la synthèse des travaux et avait été désigné comme rapporteur général. On trouvera ci-après un aperçu des principaux thèmes qui sont développés dans ces rapports et qui ont fait l'objet de discussions de la session d'études de Bruxelles.

Mobilité de la main-d'œuvre et croissance économique

S'il est vrai qu'il convient « non de consommer ce que l'on a produit, mais de produire ce que la population désire consommer », il est indispensable d'adapter la production à la demande de consommation et l'on ne peut atteindre ce but que par des déplacements de main-d'œuvre d'une activité vers une autre, d'un secteur vers un autre. Par ailleurs, sous l'influence des progrès techniques, nous assistons chaque jour à des déplacements de population active libérée de l'agriculture ou de certaines branches industrielles et qui s'orientent vers d'autres secteurs en expansion. Ce serait donc une grave erreur de négliger les prévisions de l'emploi dans l'ensemble de la prévision économique.

Selon M. Fourastié « la correcte répartition de la population active selon les différents secteurs d'activité, nécessaire à la satisfaction des besoins de la population totale est la clef de voûte de toute politique économique à long terme ». M. Fourastié est d'autant plus formel sur ce point que pour lui « le plein emploi en période de croissance économique est incompatible avec la stabilité de l'emploi. Les déplacements de main-d'œuvre, nécessaires pour adapter la production à la consommation, et l'orientation appropriée d'une main-d'œuvre nouvelle sont une condition de l'équilibre et de la croissance économique. »

Le marché du travail et les techniques de prévision

a) L'offre de main-d'œuvre

Les études de prévision de l'emploi doivent donc porter avant tout sur l'offre de main-d'œuvre, c'est-à-dire sur les données démographiques qui permettent de la mesurer et sur les facteurs sociologiques susceptibles de la faire varier à plus ou moins long terme. De même, il convient d'analyser les facteurs qui influencent l'emploi; ceux-ci sont d'essence économique et les plus déterminants sont la consommation et la productivité.

L'étude approfondie de ces données débouche sur des prévisions de l'emploi qui peuvent être globales (détermination des disponibilités totales de main-d'œuvre) ou qui peuvent être plus spécifiques; soit par activité, soit par région géographique; ou encore, ce qui est plus difficile, par qualification lorsque l'on tient compte de la marche du progrès technique. Les prévisions par qualifications sont sans doute les plus utiles puisqu'elles permettent d'orienter l'enseignement et la formation professionnels en fonction des besoins futurs.

Du strict point de vue démographique, la prévision de la population active totale est relativement simple, car la population qui sera en âge de travailler dans quinze ans est déjà née. D'autre part, la mortalité varie assez lentement et les taux d'activité entre 25 et

65 ans sont pratiquement constants. Les seules modifications sensibles peuvent provenir d'une prolongation de la scolarité ou d'un avancement de l'âge de la retraite. De même, il convient de ne pas négliger l'évolution de l'activité féminine; celle-ci peut être tributaire du régime fiscal de la femme mariée. Ou encore, sous l'effet de mesures prises en ce sens, le travail partiel de la femme peut s'étendre. Un fait se vérifie un peu partout: à savoir l'accroissement de la scolarité féminine. Aux Pays-Bas, on a estimé que cet accroissement se répercutait en gros à raison de 50% sur la population active d'un groupe d'âge donné. Enfin, il faut tenir compte de migrations régionales ou internes qui parfois atteignent, comme c'est le cas aux Etats-Unis, des proportions considérables.

De l'avis unanime des experts réunis à Bruxelles, les recensements de population d'où sont extraites ces données sont souvent trop espacés dans le temps. Pour remédier à cet inconvénient, on pourrait effectuer des « micro-recensements » aux fins de la prévision de l'emploi ou mener des enquêtes sur échantillons.

b) La demande de main-d'œuvre

Sur le marché de l'emploi, il est possible de prévoir les grandes tendances des prochaines années en étudiant à la fois l'évolution de la consommation, de la production et de la productivité. Néanmoins, certains ajustements seront toujours nécessaires, tant il est vrai qu'il est presque impossible de prévoir les derniers rebondissements de la technique, les nouvelles diversifications et spécialisations de l'industrie.

A ce sujet, le professeur de Wolff rejoint l'avis du professeur Fournasti sur l'instabilité de l'emploi lorsqu'il dit que « la corrélation n'est pas absolue entre le chômage enregistré et les variations à court terme de l'offre... Cela prouve que les coefficients de participation sont, en partie du moins, soumis à des fluctuations temporaires sous l'effet des variations soudaines de l'emploi. » Signalons que dans un plan de développement néerlandais à long terme on envisage d'agir sur le taux de l'émigration pour assurer la concorde de la demande et de l'offre.

Politique à court terme: les premières mesures d'ajustement

Mais au déficit de main-d'œuvre existant dans des secteurs déterminés, on peut toujours apporter des solutions de fortune, soit en ayant recours au système des heures supplémentaires, soit en faisant appel à la coopération internationale sous forme de migrations temporaires. Il en est notamment ainsi à l'heure actuelle: pour le travail saisonnier, la France emploie des ouvriers espagnols et l'Allemagne a passé des contrats avec l'Espagne pour assurer le concours d'ouvriers spécialisés espagnols.

Dans le cas où il n'est pas possible d'appliquer les remèdes d'urgence, on peut avoir recours à la formation professionnelle accélérée, mais celle-ci doit pouvoir s'adapter facilement à toutes les circonstances et répondre à des besoins réels et immédiats. Nous touchons là au problème délicat des prévisions par qualifications et aux politiques d'enseignement et de formation qui en découlent.

*Politique à long terme:
l'enseignement et la formation professionnels*

Si à court terme on peut toujours pallier certaines lacunes par la formation professionnelle accélérée, à long terme il est indispensable d'adopter une politique d'enseignement à la lumière d'hypothèses basées sur l'évolution des structures professionnelles. Ainsi, en vertu d'enquêtes menées par le Ministère français du travail dans le secteur industriel et des transports, M. Fourastié prévoit qu'en 1975 les indices des effectifs sur la base 1959 = 100 seront de 171 pour les techniciens et dessinateurs, 148 pour les ingénieurs, 150 pour les autres cadres supérieurs et les agents de maîtrise, 130 pour les employés et les ouvriers qualifiés et 108 pour les ouvriers sans qualification.

Si ces données constituent de précieuses indications, il n'en reste pas moins vrai, comme l'a souligné M. Fourastié, que « la principale cause d'erreur dans les prévisions de l'emploi est la difficulté de prévoir avec précision le progrès technique, dont la vitesse a été ces dernières années de plus en plus rapide ». Mais, du point de vue qualificatif, on peut dire avec certitude que les effets du progrès technique requérant une plus grande qualification de la main-d'œuvre seront accentués. A ce propos, les experts réunis à Bruxelles ont été unanimes à reconnaître la nécessité de pouvoir disposer à l'avenir d'une population active de plus en plus formée aux cultures générales et scientifiques.

Signalons qu'en matière d'enseignement l'Allemagne agit déjà en ce sens. Ce pays est en train de réduire le nombre de spécialisations pour la formation professionnelle, cette spécialisation intervenant au dernier stade de la formation.

Evaluation des prévisions

Jusqu'à présent, il est difficile, faute de recul, de porter un jugement de valeur sur les prévisions de l'emploi qui ont été faites dans divers pays européens. Seule la France peut fournir quelques indications sur les résultats de ces prévisions pour les deuxième (1952 à 1957) et troisième plans (1956 à 1961), au cours desquels, d'une façon générale, on peut dire que les objectifs en matière de production industrielle ont été dépassés, mais avec une main-d'œuvre inférieure à ce qui avait été prévu. Les gains de productivité ont

donc été supérieurs aux hypothèses de travail. Dans le secteur agricole, la diminution annuelle des effectifs agricoles semble se situer aux environs de 100 000 personnes en 1961 au lieu des 85 000 prévues en 1958.

La France semble avoir pu tirer de cette première expérience d'utiles enseignements pour l'élaboration du quatrième plan et de nombreux autres pays européens adoptent de plus en plus une politique de prévision économique en général et de prévision de l'emploi en particulier susceptible d'orienter, en accord avec l'industrie et les syndicats, une politique des salaires et de restructuration de l'emploi.

Le cas des pays en voie de développement

Enfin, le professeur Tinbergen s'est penché sur le cas des pays en voie de développement. Pour eux, l'objectif le plus important reste l'accroissement du produit national; mais étant donné le chômage qui caractérise ces pays, il faudra aussi développer l'emploi. L'une des difficultés fondamentales réside précisément dans la nature contradictoire de ces deux objectifs majeurs. On pense souvent et parfois à juste titre que l'un des moyens les plus rapides d'accroître la production consiste à créer des industries fortement dotées en capital, mais celles-ci, étant donné leur degré élevé de mécanisation, ne créent guère d'emplois supplémentaires. Les prévisions de l'emploi sont donc intimement liées dans ces pays aux objectifs du développement économique. Pour le professeur Tinbergen, le choix consiste en fait à adopter les projets « qui permettront autant que possible d'utiliser tout le capital et toute la main-d'œuvre disponibles tout en apportant une contribution maximum au produit national... Les besoins de formation doivent ensuite être déduits de la structure de la production choisie. »

Quelques recommandations

Parmi les recommandations adoptées par les participants de la session internationale d'études de Bruxelles, relevons :

1. La demande de renseignements statistiques plus complets et plus détaillés.
2. La nécessité d'une coopération internationale accrue surtout à l'égard des petits pays dont l'économie dépend largement des exportations. Ceux-ci – au nombre desquels figurent l'Irlande, le Luxembourg, le Danemark, les Pays-Bas – désireraient être en mesure de prévoir les exigences de consommation des pays importateurs, car toute variation dans la demande des biens que ces petits pays exportent a une profonde répercussion sur le marché du travail.

3. L'échange d'informations sur les classifications de l'enseignement. Ces classifications varient grandement de pays à pays, ainsi que l'a fait remarquer M. Sten-Olof Döös, qui a présenté un essai de classification normalisé dans son rapport.
4. Une normalisation et une coordination plus grandes des données statistiques. Les experts ont notamment insisté sur la nécessité de disposer de renseignements établis à la même date et répondant aux mêmes critères d'examen.

Intéressement et association des travailleurs en France

Par Roger Louet, secrétaire confédéral de Force ouvrière

De quoi s'agit-il?

L'association des salariés aux résultats de leur travail est une notion qui remonte assez loin dans la nuit des temps. De multiples recherches ont été effectuées dans cette direction. Aucune jusqu'alors n'a reçu la totale approbation, moins encore l'unanimité des intéressés eux-mêmes. Pourtant, les tentatives n'ont pas fait défaut. Afin de mieux saisir l'idée, il est indispensable de la relier à la volonté des travailleurs de s'organiser collectivement pour défendre leurs droits à égalité avec ceux du capital.

Bref historique

Sous l'impulsion des saints-simoniens vers les années 1830, les travailleurs sortent de leur isolement. C'est à la même époque que fleurissent de multiples systèmes de rémunération types intéressement plus connus sous le nom « d'avantages en nature », qui vont se transformer sous forme pécuniaire.

Des différentes écoles du socialisme naissent des modes de rémunération à caractère collectif :

- participation aux bénéfices ou aux résultats ;
- salaires proportionnels ou à la production ;
- rémunération par équipe à gestion autonome ;
- participation à l'autofinancement.

En 1842, un entrepreneur de peinture, nommé Leclaire, imagine et institue pour son personnel un système de distribution d'une part des bénéfices nets réalisés par son entreprise qu'il intitule « répartition aux salaires payés ». La peur suscitée par cette initiative conduira cet entrepreneur audacieux devant les tribunaux, qui le condamneront à la prison.